

Luxembourg, le 14 mai 2020

REÇU  
Par Aiff Christian, 11:02, 14/05/2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« Depuis quelques semaines, le nombre de nouvelles infections confirmées au COVID-19 est en baisse. L'amélioration de la situation sanitaire a déclenché une discussion sur la stratégie de déconfinement du secteur hospitalier. En effet, la prise en charge des patients non atteints du coronavirus fut temporairement restreinte afin de libérer des capacités supplémentaires pour le traitement des patients Covid-19.*

*Selon les affirmations d'un représentant du corps médical quelque 20.000 patients auraient dû reporter leur examen ou traitement médical pendant ce laps de temps.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- *Madame la Ministre peut-elle nous indiquer la taille des surfaces réservées au traitement des patients atteints du Covid-19 dans les différents centres hospitaliers du pays et la mettre en relation avec la taille globale de chaque structure ?*
- *Vu que les patients atteints du Covid-19 nécessitent souvent une prise en charge intensive, Madame la Ministre, dispose-t-elle des précisions sur le nombre et le pourcentage du personnel médical qui s'occupe exclusivement des patients Covid-19 ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Madame la Ministre, peut-elle nous renseigner sur le nombre de patients traités dans les hôpitaux durant les deux premiers mois de l'année 2020 ? En comparaison, combien de patients non atteints du Covid-19 ont été traités dans les hôpitaux depuis le début du confinement ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée



Gusty GRAAS  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent  
Tel: 247 85510  
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

REÇU  
Par Alff Christian, 08:19, 16/06/2020

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
Service central de législation  
5, rue Plaetis  
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 15 juin 2020

Réf. : 832x67250

**Concerne:** Question parlementaire n° 2207 du 14 mai 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à question parlementaire n° 2207 du 14 mai 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Capacités des hôpitaux".

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée

Paulette LENERT  
Ministre de la Santé





**Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 2207 du 14 mai 2020 de Monsieur le Député Gusty Graas et de Madame la Députée Carole Hartmann concernant les "Capacités des hôpitaux".**

La surface des superficies réservées au traitement des patients COVID-19 dans les différents centres hospitaliers n'a pas été déterminée. Chaque hôpital a dédié une unité de soins ou une partie à la prise en charge des patients COVID-19 dans les unités de soins normaux et dans le service national des maladies infectieuses au CHL. Une unité ou partie d'unité de soins intensifs a également été réservée et occupée par des patients COVID-19 positifs dans chacun des 4 hôpitaux aigus. Dans chaque hôpital, les unités COVID-19 et non-COVID-19 ont été géographiquement séparées et le personnel dédié pour éviter la transmission du virus à des patients hospitalisés pour d'autres raisons. Chaque service d'urgence a créé une deuxième filière avec accès, salle d'examen et scanner séparés pour les patients suspects d'infection par COVID-19 à leur arrivée aux urgences où un tri des patients sur bases des symptômes a été organisé. Pour les services de soins intensifs, il y a eu entre 10 et 15 patients par établissement aigu au pic de l'épidémie, mi-avril. Cela représente environ 45% des capacités totales de soins de réanimation habituelles (lits équipés de respirateurs) qui ont été occupées par des patients COVID-19. Pour les soins normaux, ce sont de 15 à 18% des lits de soins normaux qui ont été occupés par des patients COVID-19 au pic de l'épidémie.

Le ministère de la Santé ne dispose pas de chiffres précis sur le nombre et le pourcentage du personnel médical qui s'occupe exclusivement des patients COVID-19. Les unités ont été renforcées en personnel selon les besoins, Chaque hôpital a réorganisé ses services pour que la prise en charge soit assurée par un nombre de personnel suffisant et le personnel a été cohorté comme dit plus haut.

Selon les données fournies par la CNS, les 4 hôpitaux aigus du pays ont traité en janvier et février, respectivement 8 232 et 7 869 patients. En mars, avril et mai on note respectivement 6 390, 4 490 et 5 652 patients traités. Les données de facturation ne sont cependant pas encore toutes récupérées et donc ces chiffres ne sont qu'approximatifs. Globalement, cela correspond à une chute de 30% environ en moyenne du nombre de patients pris en charge pendant le confinement.

La pandémie de COVID-19 a contraint notre système de santé à se réorganiser rapidement et à s'adapter à une évolution incertaine. Grâce à la contribution et l'implication de tous les acteurs, les hôpitaux luxembourgeois et leur personnel ont réussi à prioriser les soins et assurer une prise en charge de qualité aux patients infectés par le SARS-CoV-2 tout en prodiguant les soins nécessaires urgents (chirurgicaux ou médicaux) à la population dont l'état le nécessitait. Environ un tiers des lits de soins normaux ont été occupés par des patients non atteints de COVID-19 au pic de l'épidémie avec une augmentation très progressive début mai. L'activité des hôpitaux durant la période épidémique a été nettement ralentie. Ainsi par exemple au CHL, sur l'ensemble des 3 sites, l'activité stationnaire a chuté de 30 % avec une diminution de 60% de l'activité en hôpital de jour et de 43% en ambulatoire (en mars-avril 2020 comparé à janvier 2020). Cependant les disparités entre les services étaient fortes, les activités non urgentes ayant été reportées.



Des sites hospitaliers ont aussi été sanctuarisées et aucun cas COVID-19 n'y a été pris en charge. Il s'agit des établissements de Eich, la Zithaklinik, Nidderkorn (HPMA), SteMarie (CSM) et Wiltz.

Certains services de rééducation gériatrique ont eu une activité proche voire supérieure à celle d'avant la crise. Par exemple, le service de rééducation gériatrique du site de Wiltz des hôpitaux du Nord a présenté un taux d'occupation à 95% durant l'épidémie, lié sans doute en partie à la réduction des nouvelles installations dans les maisons de soins pour éviter d'y importer le virus.

La reprise d'activité est actuellement en cours, mais elle n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise.

L'analyse des données de l'épidémie est en cours. Elles aident à suivre et à anticiper une deuxième vague épidémique. Des données consolidées seront accessibles sur le site de la santé le moment venu.